

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Paris, le 31 MARS 2011

Direction des ressources humaines

La Directrice des ressources humaines

Service de la gestion du personnel

à

Mission de pilotage des centres supports
de gestion administrative et de paye

Monsieur Thierry LATGER

Secrétaire Général du Syndicat national
des Ingénieurs des travaux publics de l'Etat
et des collectivités territoriales

Vos réf. : **Votre note du 19 janvier 2011**
Affaire suivie par : **Alain Vansteenkiste**
Tél. 01 40 81 75 93
Courriel : Alain.Vansteenkiste2@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Situation financière des ITPE sortis d'école

Par courrier du 19 janvier 2011, vous m'avez alertée sur la situation de rémunération de certains ingénieurs sortis de l'ENTPE en 2010 et de l'absence de visibilité globale sur la résolution de certains problèmes.

Mes équipes ont procédé à un contrôle des payes de l'ensemble des ingénieurs concernés depuis leur sortie d'école jusqu'en janvier 2011. Si un certain nombre d'anomalies portant soit sur les niveaux indemnitaires, soit sur la rémunération ont pu être constatées, une amélioration sensible a cependant été notée dès la paye de janvier 2011, de nombreuses régularisations étant intervenues entretemps. Ainsi pour les écarts indiciaires, le nombre de dossiers en anomalies est passé de 48 en paye de septembre à 12 en paye de janvier, ces derniers concernant les agents doctorants restant rémunérés par l'ENTPE.

De même, les montants de PSR et d'ISS demeurant erronés en paye de janvier seront corrigés très prochainement.

Au-delà, de la situation particulière des ITPE sortis d'école, je tiens à souligner auprès de vous l'importance que j'accorde au bon déroulement des opérations de rémunération et, en cas de problème, à leur résolution rapide, ainsi qu'à l'information des agents concernés.

Dans le cas particulier, si le SIRH ReHucit n'est pas exempt de dysfonctionnements, les difficultés rencontrées par les ingénieurs sortis de l'école en 2010 ne sont pas liées à des carences directes de ce SIRH, mais plutôt à la période difficile d'appropriation et d'utilisation de cet outil complexe au moment de son déploiement. Le contexte des premiers mois d'utilisation du SIRH, a notamment été marqué par la prise en compte d'opérations de gestion de grande envergure ou liées à la préparation de la fin de gestion

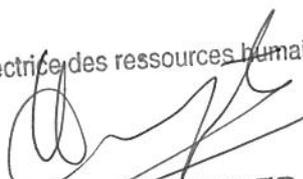
**Présent
pour
l'avenir**

2010 et à l'initialisation de la gestion 2011 (calcul des primes). Ces démarches, au coeur de l'objectif global de sécurisation des payes, ont largement polarisé les équipes en PSI dès la fin du mois de septembre.

Dans ce contexte d'utilisation de l'outil et de rodage des nouvelles procédures en découlant, les équipes en PSI, dont je salue la forte implication, n'ont pu procéder à l'ensemble des contrôles individuels usuels en paie, qui leur auraient permis de déceler rapidement les problèmes précités.

De manière générale, de nombreux contrôles des opérations de pré liquidation de paye sont mis en œuvre chaque mois. Ce dispositif est largement pérennisé en 2011 et mes équipes travaillent, en coordination avec les responsables de PSI et les équipes techniques d'accompagnement à l'utilisation de ReHucit, à l'identification suffisamment en amont des situations de payes nécessitant une attention toute particulière.

Pour ce qui concerne les ingénieurs sortis d'école en 2010, mes équipes se sont rapprochées des services concernés. La quasi totalité des dernières régularisations a été faite en paye de mars 2011. Pour quelques cas de régularisation plus complexes, la remise à plat complète de la situation financière des agents, sera effectuée en paye d'avril ou, à titre exceptionnel, en paye de mai.

La directrice des ressources humaines

Hélène EYSSARTIER

Copie à : Adjoint à la DRH
DRH/RS
DRH/SEC/GREC2

